

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04 octobre 2018

Secrétaire de séance : Marie-José POUYET.

Absents excusés : Christine PUGIN (pouvoir à Denis PUGIN), Julien BILLOD-LAILLET et Didier LANGLOIS.

Absent non excusé : Arnaud CHEREMETIEFF.

### **I – Intervention ONF :**

Laura ZUANELLA et Nicolas MEYER du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) en présence d'Henri JUIF de l'ONF présentent le projet de desserte des forêts communales, secteur Emblery.

Le but de la desserte est de faciliter l'accès aux parcelles et ainsi apporter une plus-value aux terrains.

Le CRPF préconise un regroupement des 86 propriétaires forestiers en association syndicale qui permet le financement des travaux par l'octroi de subventions de 70% du montant hors taxes des frais engagés.

Un groupe de travail (commission forêt) sera créé pour définir la zone de desserte et appréhender l'opportunité d'engager cette procédure.

### **II – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 6 septembre 2018 :** à l'unanimité.

### **III – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers DDT

LAVRUT William	1) <u>Permis de construire</u> 10 rue de la Pissoire	Garage double	<b>Avis favorable</b>
BICHET Ludivine	2) <u>Déclarations préalables</u> 14 rue des Frênes	Auvent ouvert	<b>A déposer en PC</b>
PREVITALI Hervé	2 rue des Etangs	Centrale photovoltaïque	<b>Avis favorable</b>
Commune d'Etalans	16 rue d'Oupans	Installation mâts terrains foot	<b>Avis favorable</b>

#### B- Retours dossiers de la DDT

LAVRUT William	1) <u>Permis de construire</u> 10 rue de la Pissoire	Garage double	<b>Accordé</b>
DA CRUZ Antoine	15 rue des Fleurs	Ouverture de toit pour création terrasse	<b>Accordé</b>
Charm'Ossature	11 rue des Ruchottes	Agrandissement bâtiment	<b>Accordé</b>
BICHET Ludivine	2) <u>Déclarations préalables</u> 14 rue des Frênes	Auvent ouvert	<b>Refusé</b>
PUGIN Denis	27 route de Baume	Modification ouvertures	<b>Accordé</b>
PREVITALI Hervé	2 rue des Etangs	Centrale photovoltaïque	<b>Accordé</b>
Commune d'Etalans	16 rue d'Oupans	Installation mâts terrains foot	<b>Accordé</b>

#### C- Division de parcelles

Le Conseil municipal autorise le Maire à procéder à une division de parcelles dans la rue Cusenier pour alignement de la voirie.

### **IV – Proposition de participation à la mise en concurrence du centre de gestion pour le contrat d'assurance risques statutaires**

Le centre de gestion du Doubs a souscrit pour le compte de nombreuses collectivités du département des conventions de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire :

- En matière de prévoyance (garantie maintien de salaire)
- En matière de santé (mutuelle)

Ces conventions arriveront à échéance le 31 décembre 2019 et le centre de gestion propose une procédure de mise en concurrence. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **V- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2017**

Le SIEHL, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue, dessert 91 communes soit 55 532 habitants

Le prix de l'eau en 2017 n'a pas augmenté, 2.63€/m<sup>3</sup>, pour une consommation de 120m<sup>3</sup>/an

Le volume d'eau produit en 2017 est de 5 657 000m<sup>3</sup>

Un point noir : les pertes, compte tenu de la longueur du réseau, 1 184 km, et de son ancienneté, sont importantes, 1 600 000 m<sup>3</sup> soit près de 30%.

1 805 000 € de travaux ont été réalisés en 2017 dont 1 125 600 € pour le renouvellement de conduite, correspondant à un taux moyen de renouvellement des réseaux de 0,5%.

La qualité de l'eau, contrôlée par l'ARS, est bonne. Toutes les analyses sont conformes.

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

## **VI – Commune de Côtebrune : choix de rattachement à un EPCI**

La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs a délibéré favorablement à l'intégration de Côtebrune dans la CCPHD.

Le Conseil municipal confirme cette décision par 13 voix « pour » et 12 abstentions.

## **VII – Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit : autorisation de signature d'occupation du domaine privé**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation du domaine privé communal pour installation de la fibre le long de la RD 461.

## **VIII – Vente matériel de l'ancien bâtiment de l'ESAT**

Un particulier souhaite acquérir du mobilier du futur centre multi-accueil pour un montant de 300 € (plan de travail, meubles de cuisine, lave-main).

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la vente de ce mobilier.

## **IX – Informations Communauté de Communes**

Suite au Conseil de Communauté du 24 septembre, compte-rendu portant sur :

- le rattachement à l'Etablissement Public Foncier (EPF) : adhésion de la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs actée en Conseil de communauté du 24 septembre 2018.

Les communes pourront alors bénéficier des services de cet établissement :

- Acquisition de biens fonciers et immobiliers
- Portage financier de l'opération
- Appui au projet d'aménagement
- Rétrocession à la commune quand le projet peut être lancé

En matière d'aménagement, la disponibilité foncière et le coût du foncier sont essentiels. Le Maire précise que l'EPF est un outil réactif indispensable pour saisir les opportunités foncières et immobilières, et apporter leur ingénierie technique et juridique.

- les réunions PLUI :

Réunion des conseils municipaux : jeudi 18 octobre à 20h00 aux Premiers Sapins

Réunion publique : mardi 30 octobre à 20h00 à Valdahon

- la compétence eau/assainissement :

La loi NOTRe prévoit le transfert de la compétence eau/assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la Communauté des Communes. Cependant, la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 assouplit les dispositions de la loi NOTRe et permet aux communes de repousser le transfert de 2020 à 2026. Une conférence des maires sera organisée fin novembre sur ce thème.

La décision finale devra être prise dans le courant du premier semestre 2019.

## **X – Questions diverses**

➤ Proposition d'avenants travaux :

Bonglet (ravalement façade ouest de l'école) : + 866.77 € HT.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Bonnefoy (réalisation d'un plateau carrefour Grande Rue/rue du Champ de Foire) : + 7 609.70 € HT.

Le Conseil municipal accepte par 24 voix « pour » et 1 abstention.

➤ Ouverture SIS : pas de perturbations constatées, notamment en matière de flux et de circulation routière.

➤ Inauguration de la station d'épuration le 20 octobre à 11h00.

➤ L'abri bus Verrières du Grosbois sera installé pendant les vacances du mois d'octobre.

➤ Ticket de sortie l'Hôpital du Grosbois en attente de paiement par la commune.

➤ Inscriptions affouage : jusqu'au 31 octobre 2018.

➤ Dans le cadre de la révision des listes électorales, une commission de contrôle communale composée de conseillers municipaux doit être mise en place.

David BESANCON, Christiane MOREL, Dominique PERRIER, Alain PESEUX et Jocelyne WOILLARD composeront la commission.

Corinne GUERRINGUE est désignée déléguée de l'administration.

➤ Ecole : un séjour ski aura lieu du 11/02 au 15/02/2019.

Une demande de participation financière de la commune sera traitée lors du Conseil de novembre.

➤ L'ouverture de la crèche est repoussée à la mi-août.

➤ La manifestation des 20 ans de l'espace Douge a permis de dégager un bénéfice de 560 € qui sera utilisé dans l'organisation d'un spectacle de Noël le 22 décembre à l'espace socio-culturel.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 8 novembre 2018 à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h45.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Marie-José POUYET